Mineurs isolés… Les départements dirigés par le PS portent plainte contre Zemmour

écrit par Claude t.a.l | 8 octobre 2020

Le tableau d'horreur de la censure qui progresse chaque jour en France.

Eric Zemmour avait dit, lors de l'émission « face à l'info », qu'il fallait virer hors de France tous les » MNA « , ces mineurs étrangers qui ne sont que très rarement des mineurs et qui sont très fréquemment des bandits de toutes sortes.

Ces » propos controversés » de Zemmour – « controversé » est l'adjectif accolé à tout ce qui concerne Zemmour – avaient immédiatement été suivis de nombreuses plaintes.

Celles des professionnels de la plainte : sos racisme, licra, et toute la clique habituelle.
Celle du Parquet (trop bien ciré peut-être).

S'y ajoutent maintenant, et c'est très grave, les plaintes d'une vingtaine de départements.

Voici une partie de la liste des départements qui déposent plainte contre Zemmour. Et cette liste s’allonge tous les jours.

Meurthe et Moselle, Tarn, Gers, Landes, Haute Garonne, Gironde, Finistère, Loire Atlantique, Pyrénées Orientales, Ardèche, Dordogne, Charente Maritime, Guadeloupe, Lozère, Aude, Hérault…

Ce sont les départements qui paient la facture pour le nombre exponentiel de ces » mna « . 50 000 € par an, en moyenne pour chacun de ces » gentils mineurs » .

Les départements ci-dessus en redemandent !

Ce qui dirige un département, c’est le Conseil Général, maintenant souvent appelé Conseil Départemental.

J’ai regardé la composition des conseils départementaux en question.

Tous sauf 1 ont un président étiqueté PS.
Le président de la Charente Maritime, quant à lui, est étiqueté LR.